



Déclaration FSU au CSA départemental

du 02 février 2024

Nous savons, depuis la conférence de presse du président de la République que ce n'est pas la nouvelle ministre à mi-temps Mme Oudéa Castera qui a en charge l'Éducation nationale mais bien Emmanuel Macron qui en fait son « domaine réservé ». Celui-ci s'est en effet largement exprimé sur les questions d'éducation, et la teneur de ses propos confirme ainsi une droitisation de son discours et la mise en avant de propositions qui non seulement ne répondent en rien aux problèmes de fond auxquels est soumis aujourd'hui le système éducatif mais qui joue aussi sur la nostalgie d'une école qui en fait n'a jamais existé. Le passage éclair de Gabriel Attal au ministère de l'Éducation nationale aura servi à préfigurer le projet macroniste d'une école passéiste et conservatrice, très éloignée des problèmes quotidiens des personnels et des conditions réelles d'apprentissage des élèves. Ce passage éclair lui aura surtout servi de tremplin pour la suite de sa carrière. Il aura été le ministre de l'opinion publique plus que des personnels de l'Éducation nationale qui voient leur quotidien continuer à se dégrader.

Et que dire de la nouvelle ministre officiellement en charge de l'Éducation nationale et déjà complètement discréditée ? Par ses déclarations fracassantes, ses mensonges et approximations, notamment sur le remplacement, elle symbolise à elle seule le mépris de ce gouvernement pour l'École publique laïque et ses agent·es. Il ne s'agit même plus de défendre une dualité scolaire au prétexte de la « liberté de choix » mais bien d'utiliser l'École et de favoriser le privé pour défendre ses intérêts et conforter un séparatisme scolaire au profit des classes aisées. Notre revendication de la fin du dualisme scolaire est d'autant plus légitime que cela mettrait immédiatement fin à toute subvention à l'enseignement privé, comme on le voit avec les conseils départementaux du Cantal et de la Haute-Loire et de la Région AuRA.

La politique menée et les choix budgétaires engagés de longue date et renforcés depuis 2017 par le Président Macron ont mis à mal le système et dégradé les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves. Ce n'est pas en supprimant des milliers de postes d'enseignant·es, ni en bricolant un « Pacte », que le ministère parviendra à mettre en place un dispositif de remplacement efficace. Nous rappelons ici que les personnels ne sont en aucune manière responsables des heures d'enseignement non remplacées. Les raisons se trouvent notamment dans les suppressions d'emplois (près de 8000 dans le second degré public), l'absence de revalorisation pour résoudre la crise d'attractivité, la dégradation des conditions de travail, l'organisation d'une forme de séparatisme scolaire en favorisant le privé au détriment du public.

Alors qu'il était encore ministre de l'Éducation, Gabriel Attal a de nouveau fragilisé le collège par ses annonces du « choc des savoirs » du 5 décembre : regroupement de niveaux en 6^e et en 5^e en français et mathématiques, baisse des horaires disciplinaires en 6^e, DNB comme examen de passage en seconde générale, technologique et professionnelle, classes prépa-lycée pour les élèves recalés au DNB, recours accru au redoublement, réécriture des programmes, labellisation des manuels scolaires, généralisation des évaluations nationales... Après la suppression de la technologie en 6^{ème}, c'est au tour du dispositif « approfondissement et soutien », à peine expérimenté, déjà obsolète, sans aucun bilan, d'être supprimé. Ce dispositif qui impliquait la mise en barrette des élèves de 6^e et des enseignants de français et de maths sur une heure hebdomadaire avait été mis en place avec de grandes difficultés et avait induit des contraintes sur les EDT de tous ... comme les prémices des groupes de niveaux à petite échelle ! La mise en place de ces groupes de niveau en français et en mathématiques sera notamment financée grâce à la marge horaire de trois heures par classe. Ainsi, des chefs d'établissements envisagent déjà de supprimer des enseignements facultatifs : latin, chorale... ainsi que des groupes en sciences ou en langues vivantes, par exemple. Priorité aux fondamentaux ministériels oblige !

Beaucoup de questions se posent sur le nouvel enseignement obligatoire de théâtre, sorti du chapeau présidentiel le 16 janvier, dont aucun cadrage n'est encore connu. Il est à craindre qu'il ne soit créé en

empiétant sur les horaires des enseignements artistiques existants, avec un tiers de l'horaire global pour chaque enseignement. L'hypothèse d'un enseignement trimestriel pour chacune des trois disciplines semble se dessiner : un trimestre pour chaque discipline en Sixième et Cinquième, ou peut-être de la Sixième à la Quatrième !

Ces annonces sont violentes pour les élèves et autoritaires pour les personnels. Elles actent un renoncement à l'élévation de la qualification de toutes et tous, engagent une rupture dans les progrès de démocratisation du second degré et un abandon des élèves les plus fragiles à leur sort scolaire et social. L'inclusion des élèves en situation de handicap n'est par ailleurs jamais mentionnée, ce qui n'est sans doute pas un hasard. Cette réforme idéologique et dévastatrice à la fois creusera les inégalités entre élèves et dégradera encore plus nos conditions de travail. La FSU condamne la déstructuration du collège et les obstacles posés pour accéder aux 3 voies du lycée. La FSU réclame une réforme qui repose sur l'organisation en enseignements disciplinaires et leur évaluation autour d'une culture commune ambitieuse.

Dans d'autres circonstances l'augmentation très légère des ETP implantés en collège aurait pu apparaître comme un début de prise en compte des effectifs très chargés dans les classes de collège et de conditions de travail de plus en plus dégradées des personnels. Mais il n'en est rien. Cela procède d'un transfert de postes supprimés dans les lycées vers les collèges pour mettre en place le « choc des savoirs » et d'une destruction du collège actuel transformé en antichambre de l'orientation précoce des élèves en difficulté, très souvent issus des milieux défavorisés, vers l'apprentissage. Cette réforme est inacceptable pour la FSU, d'autant plus que, en l'absence de textes réglementaires, les chefs d'établissement sont livrés à eux-mêmes et essaient de bricoler un fonctionnement vivable pour les enseignants à la rentrée prochaine, mais aussi pour des élèves stigmatisés, perdant leur appartenance à une classe pourtant si importante comme repère à l'entrée en sixième.

La publication des taux d'absentéisme a montré, pour qui en doutait, que les enseignants sont très peu absents et moins que l'ensemble des salarié.es. Et pourtant, on constate au quotidien l'impossibilité de remplacer les enseignants absents sur de longues durées, le RCD ne réglant absolument rien et étant rejeté par les personnels. Le rectorat en renvoie la gestion aux chefs d'établissement et supprime dans le même temps 10 ETP après les -12,5 ETP de cette rentrée. Ou comment aggraver un problème que l'on prétend régler.

S'agissant des dotations et des structures en collège :

Les prévisions de structures pour la rentrée en quelques chiffres : 21 élèves en plus pour 14 divisions en moins ! 9 collèges avec un E/D > 28 soit 5844 élèves (environ 25%) dont un collège avec un E/D > 29. 25 % des élèves de 5^e (19 % des collégiens) seront entre 29 et 31 élèves par classes ; 33 % des 6^e ; 37 % des 5^e et des 4^e ; 40 % des 3^e seront dans des divisions d'au moins 28 élèves. Ou comment encore surcharger des classes au bord de l'explosion.

Les SEGPA, structures importantes pour les élèves en difficulté scolaire sont de nouveau affaiblies avec 2,75 ETP après -5,75 ETP l'an dernier. Ou comment affaiblir la remédiation alors que l'échec scolaire est en progression.

L'École inclusive est dotée de 117 h en plus avec la création de 3 UPE2A (J. D'Arc ; Baudelaire ; Verrières), 2 UPI (La Ribeyre ; Puy Guillaume) et 1 dispositif relais (L. Aubrac) supplémentaire. Ces structures, en zone rurale, où le médico-social est fortement absent, font défaut et les élèves qui en relèvent se retrouvent dans les classes de collège surchargées. Ou comment mettre ces élèves, leurs camarades et leurs enseignants en souffrance.

L'attribution de 334 h pour mettre en place les groupes de niveaux du plan « Choc des savoirs » ; 334 h qui seraient bien utiles ailleurs est bien loin des 954 h qui seraient à minima nécessaires. Derrière ces heures, y aura-t-il des professeurs de français et de mathématiques devant les élèves à la rentrée ? Ou

comment mettre les équipes éducatives dans des conditions déplorables pour préparer la rentrée, une nouvelle fois...

La part des HSA, dans les prévisions de la rentrée 2024 : 7,8 % est une nouvelle fois en hausse (7,7 % constat rentrée 2023 et 7,3 % constat rentrée 2022). Ou comment alourdir encore la charge de travail des personnels...

En résumé, c'est bien l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire dans son ensemble qui est attaquée. Toujours moins de moyens humains que ce soit dans les services administratifs, dans les établissements, auprès des élèves, pour une politique éducative qui renonce à toute ambition. Il ne s'agit plus d'élever le niveau scolaire, de faire progresser une classe d'âge, de construire le futur citoyen. Cela a un coût trop élevé pour ce gouvernement au service des classes dominantes. Orienter de manière précoce les élèves des classes populaires, après une formation low-cost (lire, écrire, compter) vers des emplois peu qualifiés et mal payés, déqualifier et pressurer les enseignant·es, et au-delà tous les personnels de l'Éducation, au service d'un projet réactionnaire partagé par l'extrême droite, semble la seule ambition de ce gouvernement. En ce sens la ministre à mi-temps de l'Éducation remplit bien sa fonction. Chaque jour qui passe ajoute une brique à son discrédit et génère une colère de plus en plus grande et une vraie méfiance chez les personnels. Cette colère s'est exprimée le 1^{er} février avec un appel national à la grève de toutes les organisations syndicales de l'Éducation nationale. Mais elle ne retombera pas de sitôt, la colère est trop profonde, le mépris de classe de ce gouvernement trop visible, les attaques trop violentes.

La FSU, avec l'ensemble des forces progressistes attachées à l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire, continuera de se mobiliser pour sauver et renforcer le projet républicain d'École, à savoir : accueillir partout tous les élèves sans distinction d'aucune sorte, avoir de l'ambition pour chacun·e, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique autour de savoirs scientifiquement validés.